# 

* Datum : 08-08-2013
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2013204642
* Auteur : SELOR - BUREAU DE SELECTION DE L'ADMINISTRATION FEDERALE

Sélection comparative d'attaché coopération avec les juridictions pénales internationales (m/f) (niveau A), francophones, pour le SPF Justice (AFG13089). - Erratum
Cette sélection est déjà parue au Moniteur belge du 29 juillet 2013. Les conditions d'admissibilté ont été modifiées. La date limite d'inscription de la fonction est prolongée jusqu'au 21 août 2013.
Une liste de 5 lauréats maximum, valable un an, sera établie après la sélection.
Outre cette liste des lauréats, une liste spécifique des lauréats (qui reste valable quatre ans) présentant un handicap est établie.
Conditions d'admissibilité :
1. Diplômes requis à la date limite d'inscription :
 licence/master en droit;
 licence/master en criminologie.
2. Expérience requise à la date limite d'inscription : une expérience professionnelle approfondie de deux ans minimum dans la gestion de dossiers d'entraide judiciaire avec les juridictions pénales internationales.
3 Si vous êtes déjà fonctionnaire fédéral et vous ne travaillez pas pour l'organisme qui recrute, téléchargez une preuve de nomination de niveau A (arrêté de nomination, extrait du Moniteur belge, preuve de votre employeur, prestation de serment ou arrêté d'accession) avant la date limite d'inscription et mentionnez l'historique complet de votre expérience professionnelle, emploi actuel inclus. Si vous avez déjà téléchargé votre preuve de nomination dans votre CV en ligne, inutile de répéter à nouveau cette opération.
Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 21 août 2013 via www.selor.be
La description de fonction (reprenant le contenu de la fonction, la procédure de sélection,...) est disponible auprès du SELOR (ligne info 0800-505 55) ou via www.selor.be